

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2462

présenté par
Mme Kerbarh

ARTICLE 9

À la seconde phrase de l'alinéa 34, substituer au mot :

« article »,

la référence :

« III ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.